
PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION

II.— LES ASSISES

Jésus-Christ est Dieu ; il est venu enseigner aux hommes la loi fondamentale de toute vie et de toute civilisation. Jésus-Christ est donc le législateur suprême de l'homme et de la société. Et les Évangiles sont les quatre assises de Sa Loi ; ils contiennent l'histoire de sa vie et la substance de ses principaux enseignements.

Les quatre assises de la Nouvelle Loi ont été construites par les Apôtres avec les matériaux divins fournis par le Maître. Écoutons le grand Louis Veillot : " Les témoins de Jésus, qui l'ont vu vivant, mourant et mort ; qui, l'ayant détaché de la croix et porté au tombeau, l'ont vu vivant après la mort, ont conversé avec lui, l'ont touché de leurs mains, l'ont vu de leurs yeux monter au ciel ; ces irrécusables témoins de Jésus ont aussitôt publié son histoire. A haute voix, en présence des foules qui avaient vu comme eux, à la face des hommes méchants et puissants qui avaient crucifié leur Maître, ils ont dit : C'est le Fils de Dieu ; il a prononcé des paroles de Dieu, il a fait des œuvres de Dieu ; il est ressuscité, il vit, il est assis à la droite de Dieu ! Ils ont ainsi parlé jusque dans les supplices, et après eux le miracle de la même vérité n'a cessé d'être attesté par le miracle du même martyr ". C'est la première histoire de Jésus-Christ, attestée par les premiers témoins de la vie de Jésus-Christ, qui sont morts pour donner à tout ce qu'ils avaient vu et entendu l'attestation suprême.

Quel cas le monde fait-il, aujourd'hui, de ces quatre livres divins ? A part la sainte Église de Dieu, qui en est la dépositaire, la gardienne et l'interprète infailible ; à part un certain nombre de fidèles choisis, qui aiment à se nourrir de leur divine substance, peu d'hommes connaissent à fond les Évangiles, en ces jours pourtant où l'on tient à connaître les livres les plus insigni-